

Petit-déjeuner

de l' **AFDIT**

LE NOUVEAU PACKAGE DONNÉES PERSONNELLES

Jeudi 21 avril 2016

INVITÉE :

Madame Sophie NERBONNE
Directrice de conformité de la
Commission Nationale Informatique
et Libertés



L'AFDIT

Accueille le jeudi 21 avril 2016
de 8h30 à 10h00

Sur le thème :

LE NOUVEAU PACKAGE DONNÉES PERSONNELLES

Futur règlement européen, loi pour la république numérique, etc., quelles seront demain les obligations des entreprises en matière de données personnelles et notamment comment pourront-elle utiliser ces données dans le respect des législations ?

Mme NERBONNE présentera certains points essentiels des législations à venir et débattrà des obligations à respecter pour être en conformité.

Avec :

Madame Sophie NERBONNE
Directrice de Conformité de la CNIL

Petit-déjeuner débat
au Café de la Paix, 5 Place de l'Opéra (Paris 9e)

Événement organisé par :

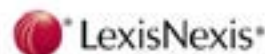
Claire BERNIER,
Administrateur AFDIT
ADSTO Avocats

André MEILLASSOUX,
Président de l'AFDIT, ATM Avocats

En partenariat avec :



Commission Economie
numérique et Internet



Communication & Commerce électronique

Inscription obligatoire avant le 20 avril 2016

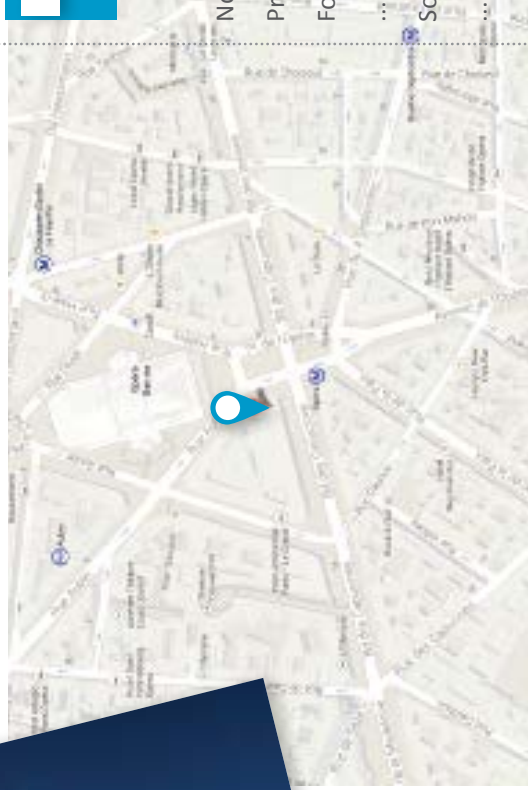
Les inscriptions réalisées sur le site internet
ne seront confirmées qu'à réception du paiement



Commission Economie
numérique et Internet



Informations pratiques



Lieu :

Café de la Paix
5, Place de l'Opéra - 75009 Paris

Accès Transports :

- Ligne 3, 7 et 8 : Station Opéra
- Bus : 22, 52, 53, 66

Frais de Participation :

- 40 Euros pour les membres de l'AFDIT
- 50 Euros pour les non-membres de l'AFDIT

Bulletin d'inscription

Petit-déjeuner Débat AFDIT - 21 avril 2016

**Participera au déjeuner-débat : 40 € pour les
membres, 50€ pour les non-membres**

Nom.....

Prénom.....

Fonction (Avocats préciser le numéro CNBF)

Société.....

Devenez membre de l'AFDIT !

100 € : tarif personnes morales (pour un représentant)

75 € : tarif personnes physiques

35 € tarif étudiants, enseignants, magistrats

Bulletin d'adhésion sur www.afdit.fr/

A retourner

**Avec le chèque correspondant au montant dû établi à l'ordre
de l'AFDIT**

par courrier :

AFDIT - Présidence
André MEILLASSOUX
9 Villa Berthier
75017 Paris